

COMMUNIQUE DE PRESSE



Signature du protocole de cession en vue d'une prise de contrôle d'Aérowatt par JMB Énergie

Saran, Villeneuve les Béziers, le 1^{er} août 2012 – Aérowatt et JMB Énergie, producteurs d'électricité verte en France, annoncent la signature du protocole de cession dans le cadre de leur projet de rapprochement industriel annoncé le 18 juillet dernier.

Les trois principaux actionnaires d'Aérowatt, Demeter Partners¹ (25,76% du capital d'Aérowatt), Omnes Capital² (18,27%) et Viveris Management³ (21,22%) ont signé ce jour avec JMB Énergie, sous la seule condition suspensive de l'obtention de l'accord sur le changement de contrôle d'une partie des banques de financement d'Aérowatt, un protocole aux termes duquel ils se sont engagés à céder leurs actions Aérowatt au prix de 18 euros par action financé par un crédit-vendeur d'une durée maximale de deux ans.

Les parties se sont données jusqu'au 14 septembre 2012 pour lever la condition suspensive d'obtention de l'accord des banques et ainsi procéder à la réalisation des opérations de cession.

Sous réserve de la réalisation de cette condition et après transfert effectif de la participation des principaux actionnaires d'Aérowatt à JMB Énergie, cette dernière déposera, conformément aux articles 234-2 et 235-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, un projet d'offre publique d'achat simplifiée (OPAS), sur la base de la même valorisation (18 euros par action Aérowatt), visant la totalité des actions Aérowatt qui ne lui appartiennent pas.

Aérowatt et JMB Énergie informeront le marché au fur et à mesure des avancées de l'opération.

Il est rappelé que JMB Énergie a également l'intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire sur les actions non présentées à l'OPAS si celles-ci ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote d'Aérowatt.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, le conseil de surveillance d'Aérowatt procédera à la nomination d'un expert indépendant.

Le nouvel ensemble, présent sur l'intégralité de la chaîne de valeur dans quatre secteurs (éolien, solaire photovoltaïque, hydraulique et biomasse) pourrait détenir une position significative dans le paysage énergétique français. Le rapprochement entre Aérowatt et JMB Énergie permettrait d'exploiter fin 2012 un parc installé de plus de 300 MW bruts (incluant les centrales en cours de construction) pour un chiffre d'affaires annuel lié à la vente d'énergie de plus de 60 millions d'euros.

¹ Actionnaire d'Aérowatt au travers du FCPR Demeter.

² Actionnaire d'Aérowatt au travers du FCPR Capenergie.

³ Actionnaire d'Aérowatt au travers du FCPI Innoveris IV, FCPI Innoveris V, FCPI Innoveris VI, FCPI Innoveris VII, FCPI Innoveris VIII, FCPR Sud Capital 2, FCPR Sud Capital III. Il est précisé que les actions détenues par le FCPI Innoveris IV et le FCPR Sud Capital 2 (4,98% du capital d'Aérowatt) seront apportées à l'offre publique d'achat simplifiée.

COMMUNIQUE DE PRESSE



A propos d'Aérowatt

Code ISIN FR0010396119 – Mnémo : ALWAT

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, Aérowatt intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes et solaires, depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité.

Au 30 juin 2012, Aérowatt exploite 26 centrales éoliennes représentant 113 MW (81 MW détenus en propre) et 35 sites solaires équivalant à près de 21 MWc (10 MWc en propre).

Aérowatt a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 27,5 M€, dont 20,6 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

Depuis 2003, Aérowatt est qualifiée « entreprise innovante » par OSEO.

Contact Aérowatt

Contacts Actus

Jérôme Billerey
aerowatt@aerowatt.fr
02 38 88 64 64

Relations Presse : Anne-Catherine Bonjour
acbonjour@actus.fr
Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib
jfl@actus.fr
01 53 67 36 36

A propos de JMB Énergie

Producteur indépendant d'électricité à partir d'énergies renouvelables en France, JMB Énergie (www.jmbenergie.com) intervient dans toutes les étapes de développement de centrales éoliennes, solaires, biogaz et hydroélectriques depuis l'identification des sites jusqu'à la vente d'électricité

Au 30 juin 2012, JMB Énergie exploite 10 centrales éoliennes représentant 60 MW, 43 sites solaires équivalant à près de 36 MWc, 5 centrales biogaz d'une puissance totale de 8 MW et 5 centrales hydroélectriques totalisant 4 MW.

JMB Énergie a réalisé sur son dernier exercice (clôture au 30 juin 2012), un chiffre d'affaires consolidé d'environ 30 M€ dont 25 M€ provenant de la vente d'énergie verte.

Contact JMB Énergie

Jean-Marc Bouchet
contact@jmbenergie.com
04 67 26 61 28